



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE**  
**REVENTIN-VAUGRIS**

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

ID : 038-213803364-20260401-CM26\_19-DE



**DÉLIBÉRATION : 2026-19**

**OBJET : ÉQUIPE MUNICIPALE – ÉLECTION DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (CAO)**

**SÉANCE PUBLIQUE DU :** Mardi 31 mars 2026

**DATE DE L'ANNONCE PUBLIQUE ET DE LA CONVOCATION DES CONSEILLERS :** vendredi 27 mars 2026

**CONSEILLER EN EXERCICE : 19 – PRÉSENTS : 18 – VOTANTS : 19**

NOM	PRÉNOM	P	A. E	A	POUVOIR À	NOM	PRÉNOM	P	A. E	A	POUVOIR À
RIVOIRE	Hervé	X				GASPARINI	Gilles	X			
DAVID	Laurent	X				PION	Céline	X			
BIEUVELET	Laetitia	X				JOURDAN	Estelle	X			
LEICHER	Jean-Luc	X				HAYOZ	Anaïs	X			
BOUHIER	Michelle	X				MOGUÉROU	Gaëlig	X			
VACHER	Jean-Pierre	X				RIVOIRE	Mathilde	X			
SIMIAN	André	X				ORENGIA	Alain	X			
CHERY	Alain	X				LAROSE	Didier		X		C. BANDOCK
MERCIER	Valérie	X				BANDOCK	Céline	X			
CELARD	Cyrille	X									

P = Présent A.E = Absent excusé A = Absent

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Laetitia BIEUVELET

**NOTE DE SYNTHÈSE :**

Suite à l'élection du Maire et des Adjoints en date du 20 mars 2026, il y a lieu d'élire les membres de la commission d'appel d'offre.

Conformément aux dispositions de l'article L 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, La commission d'appel d'offre est composée 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

L'élection des membres de la commission d'appel d'offres se déroule au scrutin de liste, au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, dans le cadre de l'article L. 1411-5 et des articles D. 141-1 à D. 1411-4 du code général des collectivités territoriales. Les membres titulaires sont élus en premier, selon ces mêmes modalités, puis les suppléants, dans le même ordre de présentation de la liste, leur nombre étant égal à celui des titulaires.

**Se sont présentés en tant que membres titulaires et suppléants :**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Jean-Luc LEICHER	Alain CHERY
Laurent DAVID	André SIMIAN
Jean-Pierre VACHER	Gilles GASPARINI

Il a été procédé à un vote à bulletin secret, Mme MOGUÉROU et M. CELARD ont été nommés assesseurs.

---

## LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, AVEC 16 VOIX POUR ET 3 VOTES BLANCS,

---

**NOMME** la liste conduite par M. Jean-Luc LEICHER en tant que membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offre

**NOMME** la liste conduite par M. Alain CHERY en tant que membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offre

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme  
Le jeudi 2 avril 2026



Monsieur le Maire  
Hervé RIVOIRE

Madame la Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture